

Bonifier les encouragements fiscaux pour la recherche scientifique et le développement expérimental



Publiée le 12 février 2026

Le budget de 2025 propose de rehausser le plafond des dépenses annuelles admissibles au crédit bonifié du programme de recherche scientifique et de développement expérimental, afin de le faire passer de 4,5 millions de dollars à 6 millions de dollars, à compter du 16 décembre 2024.

Le DPB estime que cette mesure fera diminuer les recettes fédérales de 277 millions de dollars durant la période de 2025-2026 à 2029-2030.

Coût sur 5 ans

Millions de dollars

Exercice financier	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030	Total
Coût total	2	63	66	71	74	277

Notes

- Les estimations sont présentées selon la méthode de comptabilité d'exercice, telles qu'elles figureraient dans le budget et les comptes publics.
- Un nombre positif indique une détérioration du solde budgétaire (en raison d'une baisse des revenus ou d'une augmentation des charges). Un nombre négatif indique une amélioration du solde budgétaire (en raison d'une hausse des revenus ou d'une baisse des charges).
- Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Estimation et méthode de projection

Le DPB a estimé le coût de cette mesure au moyen de son modèle de microsimulation des déclarations T2. La simulation de référence a été calibrée selon le plafond des dépenses, les taux de réduction progressive et les critères d'admissibilité élargis qui sont décrits dans l'Énoncé économique de l'automne de 2024. On a ensuite utilisé le modèle pour faire une simulation du coût de l'augmentation du plafond des dépenses à 6 millions de dollars.

On a supposé que les revenus estimés augmenteraient au même rythme que les investissements dans la propriété intellectuelle indiqués dans les prévisions de septembre 2025 du DPB pour la période de 2024 à 2030. Comme il s'agit d'une estimation des coûts statique, les réactions comportementales n'ont pas été prises en considération.

Sources de l'incertitude

Les principales sources d'incertitude sont les prévisions liées aux activités de recherche et développement des entreprises et les réactions comportementales des entreprises touchées par cette mesure.

Note préparée par

Tim Scholz, conseiller-analyste

Préparée sous la supervision de

Govindadeva Bernier, directeur, Analyse budgétaire

Sources des données

Crédit d'impôt à l'investissement

Annexe 200, ligne 652

Remboursement du crédit d'impôt à l'investissement

Annexe 200, ligne 780

Investissements dans les produits de propriété intellectuelle

Perspectives économiques et financières du DPB – Septembre 2025

